



Décembre 2018

Quand les multinationales trichent avec les droits des femmes

Nouvelle enquête sur les violations des droits des ouvrières dans l'industrie du jouet en Chine



中国劳工观察
CHINA LABOR WATCH

act:onaid
pour des peuples solidaires

Introduction

La plupart des jouets vendus dans le monde sont fabriqués en Chine. S'ils sont sources de rêves pour les enfants, leurs conditions de production relèvent du cauchemar pour les ouvriers et ouvrières, victimes en bout de chaîne de la course aux profits des multinationales qui exercent une pression constante sur leurs fournisseurs pour qu'ils produisent vite et à bas coût.

Les femmes constituent 80% de la main d'œuvre dans cette industrie où les salaires sont particulièrement bas et les conditions de travail connues pour être difficiles. Elles n'ont souvent pas d'autre choix que d'être exploitées par les usines qui fabriquent pour de grandes marques du jouet : de leur salaire dépend la subsistance de leurs enfants et de leurs proches.

Heures supplémentaires innombrables, exposition à des produits chimiques dangereux, salaires insuffisants pour vivre : voici quelques-unes des graves violations de leurs droits fondamentaux auxquelles sont confrontées les travailleuses. **Celles-ci travaillent onze heures par jour, six à sept jours par semaine.**

Elles sont entassées par groupes de dix dans de minuscules dortoirs et, en hiver, nombre d'entre elles n'ont même pas droit à des douches chaudes. Ces travailleuses sont privées de tout moyen de se plaindre et les représentants syndicaux sont nommés par la direction des usines.

Cette situation perdure depuis de nombreuses décennies et, malheureusement, bien peu de changements sont intervenus jusqu'à présent¹.

Ce nouveau rapport de notre partenaire China Labor Watch liste les problèmes découverts **dans quatre usines produisant pour les multinationales du jouet, telles Hasbro, Disney ou Mattel.**

Il décrit les causes à l'origine de ces mauvaises conditions de travail et appelle les multinationales à prendre leurs responsabilités afin d'agir contre cette exploitation. La présente version en français propose un résumé des éléments principaux de ce rapport.



Méthodologie

Pour faire la lumière sur les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement des multinationales du jouet, notre partenaire China Labor Watch a envoyé entre avril et septembre 2018 des enquêtrices et enquêteurs anonymes dans quatre usines chinoises se trouvant dans la province de Guangdong, au sud-est de la Chine : Dongguan Lovable Toy Products Ltd, Dongguan Herald Metal and Plastic Works Ltd, Jetta (Guangzhou) Industries Co Ltd, Wah Tung (He Yuan) Toy Products Ltd.

Dans ces usines sont notamment produits des jouets pour les marques Disney (Wah Tung, Herald), Smoby (Wah Tung), Fisher-Price (Wah Tung), Hasbro (Herald, Jetta) et Ravensburger (Lovable Products).

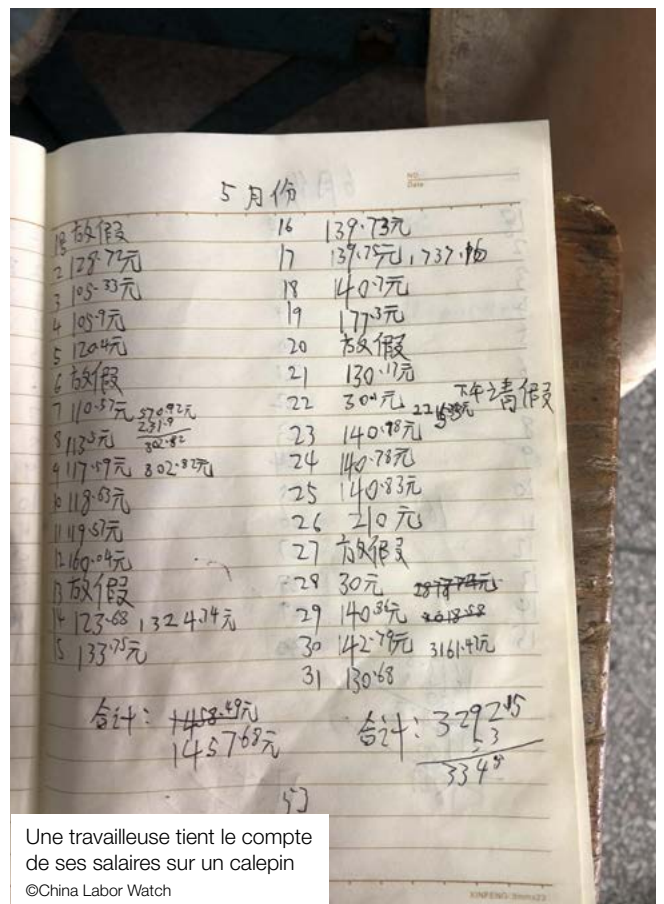


Des travailleuses épuisées se reposent à même le sol durant une pause à l'usine Jetta
©China Labor Watch

Des salaires insuffisants pour vivre dignement

Le calcul des salaires dans les usines est souvent incompréhensible pour les travailleuses car il est très complexe. Le salaire se compose d'un salaire de base (généralement équivalent au salaire minimum légal), d'heures supplémentaires et de nombreuses autres déductions et suppléments.

L'ONG Worker Empowerment a calculé en 2017 qu'un salaire minimum vital² pour un ménage dans la province de Guangdong devait se situer entre 6900 et 7500 RMB (878 et 954€). En supposant deux revenus, une travailleuse aurait besoin d'au moins 3450 à 3750 RMB (439 à 477 €) par mois comme salaire minimum, sans heures supplémentaires³.



Une travailleuse tient le compte de ses salaires sur un calepin
©China Labor Watch



Des travailleuses épuisées dorment sur la chaîne de production durant une pause (Wah Tung factory)

©China Labor Watch

Malheureusement, la réalité est toute autre. En basse saison, **le salaire mensuel n'est que légèrement supérieur au salaire de base**, 2000 RMB (254 €) pour Wha Tung et Jetta, 1800 RMB (229 €) pour Herald et 1720 RMB (219 €) pour Lovable. **Les travailleuses n'ont donc d'autre choix que de faire des heures supplémentaires excessives en haute saison pour gagner leur vie.** Chez Wah Tung les salaires sont alors de 3000 à 4500 RMB (382 € à 572 €), chez Lovable 4000 RMB (509 €), chez Herald 3500 (445€) et chez Jetta de 2900 à 3500 RMB (369 à 445 €), ce qui reste bien inférieur au salaire minimum vital.

Si l'on calcule le coût de vie d'un ménage comportant deux adultes avec salaire, celui-ci ne peut donc survivre qu'avec des heures supplémentaires or un salaire de subsistance pour une vie digne doit, par définition, pouvoir être atteint dans le cadre d'une semaine normale de travail.

Exploitation des travailleuses et non-rémunération des heures supplémentaires

Les heures de travail excessives constituent un problème latent et répandu identifié dans les quatre usines enquêtées. Wah Tung offre les conditions de travail les plus pénibles avec **jusqu'à 175 heures supplémentaires par mois et un seul jour de repos en août 2018**. Cette situation est intolérable : **le droit du travail chinois prévoit un maximum de 36 heures supplémentaire par mois.**

De plus, les heures supplémentaires ne sont pas toujours décomptées. Par exemple, elles ne sont pas payées si elles sont liées à la production d'un nouveau produit ou si elles ont été effectuées pour atteindre les quotas de production. Durant les périodes de haute production, les pauses sont partiellement

raccourcies ; les travailleuses pointent à 21h30, mais continuent à travailler après pour respecter les quotas. De même des réunions sont organisées avant et après le travail mais ne sont pas décomptées comme du temps de travail.

C'est sur les femmes chinoises, comme partout dans le monde, que repose l'essentiel du travail du « care », notamment s'occuper des enfants, de la maison, et des personnes dépendantes. **Imposer des heures supplémentaires d'une telle importance aux travailleuses les met dans une difficulté supplémentaire** par rapport aux travailleurs hommes **car elles consacrent plus de temps que les hommes au travail non rémunéré.**

Lin

le prénom a été changé

« Un jour, j'ai eu un accident de mobylette sur le chemin pour me rendre à l'usine. J'ai appelé la cheffe de ligne pour lui dire que j'avais besoin d'un jour de congé exceptionnel car j'étais à l'hôpital. Elle a refusé et m'a demandé de venir faire la demande en personne. J'ai expliqué que j'étais à l'hôpital et envoyé une photo de ma tête blessée. Mais elle a refusé. Si tu ne respectes pas la procédure et que ton autorisation d'absence n'est pas signée par la cheffe de ligne, tu ne seras pas payée. »

Discrimination des femmes enceintes à l'embauche

Pour être embauchée dans une usine, il est nécessaire de procéder à un examen médical, bien souvent à la charge de l'ouvrière, au cours duquel des radios pulmonaires sont prévues. Les femmes enceintes ne peuvent pas faire ces radios car elles sont dangereuses pour les enfants à naître. Aucun aménagement n'est cependant prévu dans un tel cas, aussi elles ne peuvent être recrutées et elles sont donc discriminées en raison de leur état de grossesse.

Conditions de vie désastreuses

Conformément à l'article 10 des "règles spéciales relatives à la protection des travailleuses", les employeurs qui emploient un nombre relativement important de femmes doivent, en fonction de leur demande, mettre en place des installations telles que des cliniques pour les femmes, des salons pour les femmes enceintes, des salles d'allaitement, etc. Ils doivent également résoudre correctement les difficultés physiologiques, de santé et d'allaitement rencontrées par leurs employées. Cependant, en réalité, non seulement il n'existe pas de structures spécialement conçues pour accueillir les femmes, mais les conditions de vie de base ne sont pas non plus garanties. **Les travailleuses dorment bien souvent à huit dans des dortoirs au confort très sommaire. Il n'y a pas d'eau chaude dans les douches et les sanitaires sont d'une propreté douteuse.**

Dortoirs dans l'usine
Lovable ©China Labor Watch



Salle de bain à Herald Metal ©China Labor Watch



Plastic Works ©China Labor Watch



Des droits sociaux bafoués

Le droit du travail chinois exige des employeurs qu'ils contractent une assurance sociale et participent à un fonds d'aide au logement. Bien que la situation se soit légèrement améliorée depuis que le gouvernement chinois a mis l'accent sur cette question en raison du vieillissement de la population, de nombreuses usines ne fournissent toujours pas ces aides sociales.

Celles qui les souscrivent calculent les cotisations retraite sur la base du salaire normal (sans les heures supplémentaires). Ce mode de calcul fait perdre aux travailleuses environ la moitié des prestations auxquelles elles ont droit. De plus, les travailleuses provenant d'autres provinces n'ont droit à des prestations vieillesse qu'après un nombre considérable d'années de travail (le nombre varie d'une région à l'autre). Si une usine est fermée ou si les travailleuses déménagent dans une autre province, elles n'auront ainsi pas droit à ces prestations. Le turnover du personnel entre les saisons étant très élevé, il est particulièrement difficile pour les travailleuses d'engager des procédures contre les usines pour d'éventuels problèmes salariaux.

L'article 8 des "règles spéciales relatives à la protection des travailleuses" précise que les frais médicaux liés à l'accouchement ou à la fausse couche des femmes salariées qui ont participé à l'assurance maternité doivent être pris en charge par la caisse d'assurance maternité sur la base des éléments et des normes prescrits par l'assurance maternité ; et les frais médicaux des femmes salariées qui n'ont pas participé à cette assurance maternité doivent être à la charge des employeurs. Mais pour les usines, contribuer

à l'assurance sociale est un coût supplémentaire. La plupart des usines ne cotisent qu'en fonction du salaire minimum. Même si les usines contribuent à l'assurance sociale des travailleurs, elles ne contribuent qu'à trois types d'assurances sociales qui ne comprennent pas l'assurance maternité pour les travailleuses. Si elles n'ont pas souscrit elles-mêmes une assurance spécifique, leur congé maternité ne sera bien souvent pas indemnisé.

Sécurité et santé au travail

La sécurité au travail est un autre problème majeur. Les ateliers d'injection et de modelage sont extrêmement bruyants. Les diluants, solvants et colles utilisés irritent la peau et dégagent des odeurs suffocantes. Les travailleuses ne savent pas quels produits contiennent des substances nocives. Des vapeurs toxiques sont également produites lors de la fusion du plastique. Les machines sont utilisées sans instructions de sécurité et de protection claires, ce qui entraîne des accidents graves à répétition. Une formation à la sécurité et des contrôles de santé réguliers sont donc essentiels. Pour exemple, Wah Tung, Lovable et Herald n'ont pas informé les travailleuses sur les procédures de sécurité et n'ont pas fourni de vêtements de protection adéquats. Seule Jetta semble attacher de l'importance à la sécurité et à la santé au travail.

Pour les travailleuses, des « règles spéciales de diligence raisonnable en matière de sécurité et de santé au travail des femmes » ont été promulguées par le gouvernement. Celles-ci protègent par exemple contre le travail de nuit et les heures supplémentaires à partir de sept mois de grossesse. Mais ces lois sont rarement appliquées.

Mei

Le prénom a été changé

« J'ai commencé à travailler à 18 ans dans le secteur électronique. Mon mari ne travaille pas, donc toute la famille doit vivre avec mon salaire. Quand on est malade, on doit obtenir l'accord du chef de ligne de production pour prendre un congé. Mais il est souvent refusé à moins qu'on soit vraiment incapable physiquement de travailler. Mon médecin m'a demandé de m'arrêter plusieurs jours pour me reposer. Mais j'ai dû reprendre le travail au bout de deux jours car j'ai besoin de ce salaire. »

Des droits syndicaux de façade

Bien que le prix du travail ait augmenté en Chine, l'absence de protection des droits et des intérêts des travailleuses se traduit par un avantage concurrentiel pour les fabricants chinois. Dans des pays comme le Vietnam, l'Inde et l'Indonésie, si les salaires sont très bas, les travailleurs-ses ont, à tout le moins, le droit de faire grève. **Le droit de grève n'étant pas reconnu en Chine, la capacité des ouvrières à se mobiliser pour obtenir des conditions de travail décentes est fortement limitée.**

Mais malgré cette interdiction, des grèves ont parfois lieu dans le pays et elles sont généralement durement réprimées.

Le gouvernement chinois encourage la création de syndicats au niveau de l'usine, mais ils sont affiliés à la Fédération des syndicats de Chine (ACFTU) qui est essentiellement une branche du Parti communiste chinois et défend donc les intérêts du gouvernement sans représenter véritablement les intérêts des travailleurs. Les syndicats établis dans les usines chinoises ne sont pas indépendants. La plupart sont gérés par les responsables des ressources humaines ou du management de l'usine. Comme les dirigeants syndicaux ne sont pas élus par les travailleurs-ses de l'usine, les syndicats ne représentent pas leurs intérêts. **Sans syndicats libres et indépendants et sans mécanismes de plainte efficaces, il est impossible d'assurer une protection réelle des droits des travailleurs-ses.**

Responsabilité des multinationales

Les multinationales du jouet n'assument aucune responsabilité pour les violations des droits du travail dans leur chaîne d'approvisionnement. Or ces chaînes jouent un rôle actif dans l'exploitation des travailleuses.

Pression sur les prix

Afin de maximiser leurs profits, les multinationales initient une compétition féroce sur les prix entre les usines chinoises, utilisent des contrats à court terme et modifient leurs commandes dans des délais extrêmement serrés. La pression concurrentielle sur les usines de jouets se renforce chaque année. Les multinationales exigent d'elles qu'elles augmentent leurs quotas de production tout en réduisant leurs coûts de production. Par exemple, **les multinationales vont exiger que les coûts de production de 100 jouets atteignent 100 dollars une année puis demander à l'usine de fabriquer 105 jouets pour le même montant l'année suivante.** Les multinationales du jouet mettent ainsi en concurrence au minimum deux à trois usines lors de l'établissement de commandes. L'usine qui a le coût de production le plus bas reçoit la commande la plus importante. Si les usines ne sont pas en mesure de réduire le coût des matériaux utilisés dans le processus de fabrication, elles n'ont d'autre choix que de transférer la réduction des coûts sur les salaires des travailleurs-ses.



Photo officielle du rapport RSE de la Walt Disney International company*

The WALT DISNEY Company

制造商行为守则

公司全体同仁承诺：

在所有业务领域里和世界各地都实行精益求精的标准；
在所有运作和行为中都严守职业道德，并承担相应责任；
尊重所有人的权利；以及
注重环保。

迪士尼公司商品的所有制造商都信守同样的承诺。我们要求迪士尼公司商品的所有制造商：

制造商不得雇用童工。

“儿童”一词是指年龄未满 15 岁者(或者按当地法规规定年龄未满 14 岁者)，或高于 15 岁而未满当地法定最低就业年龄者、未完成义务教育年龄者。

即使所雇用的青少年不符合上述“儿童”的定义，制造商仍遵守有关此类人士的任何相关法律规章。

制造商不得雇用任何强迫性或非自愿劳工，无论是监工、奴工、契约劳工或其他劳工。

制造商将给予每个员工尊严及尊重，并不得以体罚、暴力威胁或其他形式对其进行身体虐待、性虐待、心理虐待或口头虐待。

制造商不得在聘用和雇用过程中歧视员工，包括以种族、宗教、年龄、国籍、社会或民族团体、性癖、性别、政治观点或残疾理由在工资、福利、提拔、惩处、解雇或退休等方面对员工实施歧视。

制造商将尊重员工以合法及和平的方式进行结社、组织以及集体谈判的权利，而不得加以惩罚或干预。

制造商将按照所有相关的法律规章，为员工提供安全和健康的工作场所，并确保他们获得能够满足其最低需求的饮用水和卫生设施、消防安全；以及充足的照明和通风。制造商亦将确保在为员工提供任何宿舍时，实行同样的健康及安全标准。

Dans l'usine Wah Tung, une ouvrière qui participe à la fabrication de la poupée « Arielle chante et brille » a un quota de production d'environ 1800 à 2500 jouets par jour. Elle travaille 26 jours par mois et gagne environ 3000 RMB (384 euros). **Pour chaque poupée qui passe entre ses mains, l'ouvrière reçoit 0,011 USD (environ 1 centime d'euros).** Les poupées « Ariel chante et brille » sont disponibles chez Amazon pour 34,99 USD (31 euros). **Une travailleuse de Wah Tung ne gagne ainsi que 0,031 % de la valeur marchande du jouet qu'elle produit.** Trente travailleuses interviennent dans la chaîne de production des poupées (fabrication et emballage), aussi, au total, entre 48 et 62 centimes du prix de vente servent au paiement des salaires pour la production.

Le devoir de vigilance des multinationales

Les entreprises donneuses d'ordre sont capables d'être très exigeantes sur la qualité des produits fabriqués par leur fournisseurs. Mais elles assurent ne pas pouvoir véritablement contrôler le respect des normes sociales. Pour répondre à leur devoir de vigilance, **elles se contentent d'adresser à leurs fournisseurs des codes de bonnes conduites sans s'assurer véritablement ultérieurement de leur respect.** Ces initiatives leur permettent de se dégager de toute responsabilité et leur assurent l'image d'une entreprise soucieuse de sa « responsabilité sociale ». On constate cependant que l'absence de contrôles du respect du droit du travail dans les chaînes d'approvisionnement, couplé à des pratiques commerciales abusives (pression pour réduire les coûts, délais très courts pour tenir une commande...) conduisent à une violation des droits en série.

En 2011, les principes directeurs des Nations Unies ont réaffirmé l'obligation qui incombe aux Etats de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains mais aussi reconnu la responsabilité des entreprises de les respecter, en instaurant un principe de « diligence raisonnable ». Ces principes restent volontaires et sont insuffisants pour garantir l'accès à la justice et aux réparations pour les victimes.

C'est pourquoi ActionAid France-Peuples Solidaires a soutenu l'adoption de la loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et qu'elle se bat pour l'adoption d'un traité des Nations Unies sur les multinationales et les droits humains qui rendraient les multinationales responsables des violations des droits humains engendrées par leurs activités.



Travailleuses épuisées
dans les usines de jouets
Jetta et Wuah Tung
©China Labor Watch

Conclusion et recommandations

Nous appelons les grandes marques internationales qui s'approvisionnent auprès d'usines chinoises à prendre des mesures sérieuses pour contrôler, et de ce fait améliorer, les conditions de travail et lutter contre les violations généralisées de la législation chinoise du travail. Les travailleuses contribuent aux importantes marges bénéficiaires des entreprises, mais n'ont pas d'autre choix que de travailler dans des usines qui violent ouvertement leurs droits et leurs intérêts.

Les multinationales doivent non seulement changer radicalement leur modèle d'achat, mais aussi améliorer leur coopération avec leurs fournisseurs afin de garantir conjointement la protection des droits du travail et des personnes qui travaillent dans leurs chaînes d'approvisionnement.

La France doit garantir l'application de la loi sur le devoir de vigilance et soutenir activement les négociations à l'ONU en vue de l'adoption d'un traité international. Elle doit également protéger ce processus d'amélioration des conditions de travail des travailleurs.ses de l'influence des lobbies du secteur privé.

Références

- 1 Voir le rapport de novembre 2016 « Quand les marques jouent avec les droits des femmes en Chine : enquête sur l'industrie du jouet », China Labor Watch et ActionAid France- Peuples Solidaires : http://www.peuples-solidaires.org/sites/files/actionaid/actionaidfrance-etudedecasjouets_chine_0.pdf
- 2 Le salaire minimum vital est un salaire qui permet de subvenir aux besoins de base du-de la travailleur-se et des personnes vivant directement de ses revenus (logement, énergie, nourriture, habillement, santé, éducation, eau potable, soins aux enfants, transports, épargne) alors que le salaire minimum légal du pays est souvent fixé à un niveau insuffisant pour vivre décemment.
- 3 <http://www.workerempowerment.org/en/research-reports/260>
- 4 <https://www.thewaltdisneycompany.com/wp-content/uploads/2017disneycsrupdate.pdf>

ActionAid France agit pour les droits et contre la pauvreté dans le monde

Contact presse :

47 avenue Pasteur - 93 100 Montreuil

01 48 58 21 85

ecrire@actionaid.org

www.actionaid.fr

Cette publication coordonnée par le China Labor Watch et ActionAid France est issue d'une enquête réalisée dans quatre usines chinoises entre avril et septembre 2018.

Coordination de la version française : Alice Bordaçarre, Chargée de mission Droits des femmes pour ActionAid France.

Photo de couverture : travailleuses épuisées dans les usines Jetta et Wuah Tung ©China Labor Watch



ActionAid France est co-fondateur de la coalition internationale « Fair produced toys » aux côtés de Solidar Suisse et Christian Initiative Romero. Grâce aux enquêtes du China Labor Watch, ces organisations sensibilisent le grand public sur les conditions de travail dans l'industrie du jouet et appellent les multinationales du jouets à prendre leurs responsabilités.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'ActionAid France. Il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'AFD